En conseil des ministres à l'Elysée. — L'expédition de Madagascar. — L'aplanissement des différends avec la république de St Domingue.

Paris, 9 mars. — Au conseil des ministres tenu ce matin sous la présidence de M. Félix Faure, les ministres de la guerre et de la marine ont fait connaître l'état des préparatifs faits en vue de l'expédition de Madagascar. Les transports s'effectuent dans d'excellentes conditions et le conseil a constaté que les engagements pris à l'heure actuelle permettent de penser que, dans la durée prévue de l'expédition, les dépenses n'excèderont pas les crédits votés par le Parlement.

M. Hanotaux a annoncé que les difficultés qui existaient à St-Domingue avaient été réglées à Paris avec le concours gracieux de l'ambassadeur d'Espagne.

M. Lagarde conserve, sur sa demande, le gouvernement d'Obock.

La rupture du Vénézuela avec la France et la Belgique

Malgré son invraisemblance, la nouvelle que les ministres de France et de Belgique à Caracas ont reçu leurs passeports du gouvernement de Vénézuela vient d'être confirmée.

Le chargé d'affaires de Vénézuela à Paris, M. Gil Fortoul, a déclaré à un rédacteur du *Temps* que cette mesure était motivée par les appréciations émises par les représentants de la France et de la Belgique à Caracas dans un document récemment publié au livre vert italien.

Le gouvernement vénézuélien considère ces appréciations comme injurieuses. La mesure prise, a ajouté M. Fortoul, ne vise que les personnes de ces diplomates et ne doit pas affecter les bonnes relations du Vénézuéla avec la France et la Belgique. En agissant comme il l'a fait le gouvernement vénézuélien a agi dans les limites du droit international.

L'état sanitaire dans l'armée

Bourges, 9 mars. — Les froids très vifs que nous subissons ont beaucoup éprouvé notre garnison.

Le nombre des entrées à l'hôpital des soldats du 95e d'infanterie varie de vingt à vingt-cinq par jour, depuis lundi, et l'infirmerie du régiment regorge de malades.

Le général Brugère a visité l'hôpital et interrogé plusieurs soldats avec intérêt. A la suite de cette inspection, il a ordonné la diminution des heures de manœuvres et prescrit le coucher une demi-heure plus tôt, et le lever une demi-heure plus tard.

Enfin, le soir une distribution de vin chaud a été faite. Le matin, on donnera du thé. On pense enrayer l'épidémie de grippe ; sinon, on songerait à envoyer un grand nombre d'hommes en congé.

Outre sa visite à l'hôpital, le général Brugère a parcouru les casernes des 1er et 37e régiments d'artillerie et du 95e de ligne.

Il a prescrit aux officiers d'envoyer à la visite des médecins militaires tous les hommes qui se plaindraient.

Aussi, au 1er régiment d'artillerie, ce matin, 140 malades ont été reconnus et mis en observation dans des pavillons transformés en infirmerie.

Le soir, on procède à une contre-visite et des voitures d'ambulance prennent pour les mener à l'hôpital les malades dont l'état s'est aggravé. Grâce à ces mesures, on espère enrayer l'épidémie qui frappe notre garnison.

Les étudiants en droit et la loi militaire

Paris, 9 mars. — Environ quatre cents étudiants en droit de la Faculté de Paris se sont réunis hier soir, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, convoqués par un comité qui réclame la revision de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889.

Après une assez longue discussion, on a arrêté les termes d'une pétition qui sera adressée aux pouvoirs publics et sollicitant l'assimilation de la licence en droit aux licences ès-lettres et ès-sciences au point de vue militaire.

En outre, les pétitionnaires demandent, à titre de mesure immédiate et transitoire, que la limite d'âge avant laquelle doit être obtenu le diplôme de docteur en droit soit reculée de vingt-six à vingt-sept ans.

Indulgence singulière

La *Cocarde* affirme qu'une certaine quantité de fontes a été enlevée frauduleusement le 20 janvier dernier de la fonderie de Ruelle, par l'entrepreneur chargé du façonnage des obus, un sieur T... La *Cocarde* ajoute que non seulement T... n'a pas été poursuivi, mais qu'il reste chargé de son service à la fonderie de Ruelle, — bien que le Parquet ait été prévenu.

L'état de santé du cardinal Rampolla

Paris, 9 mars. — M. Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, actuellement à Rome, télégraphie à son journal, aujourd'hui, à midi, que le cardinal Rampolla, souffrant de l'influenza, garde la chambre depuis trois jours.

Le Pape déplore l'antisémitisme

La *Nouvelle Presse libre* publie la teneur de la lettre du Pape au prince Aloïs de Liechtenstein. Dans cette lettre, le Pape déclare qu'il doit louer le but de l'association, mais qu'il a appris avec douleur que ce but a été négligé.

Il ajoute que l'Association a déchaîné des passions que l'Eglise ne saurait tolérer. Le Pape termine en exigeant que l'on garantisse que l'Association restreindra son action à des œuvres inspirées par la charité chrétienne en disant que dans ce cas, il donnera sa bénédiction à l'Association.

Un bœuf furieux. — Nombreux blessés

Tours, 9 mars. — Hier, dans la commune de Saint-Florier, un nommé Bruneau, cultivateur, fut renversé par un bœuf auquel il mettait le joug.

L'animal s'enfuit à travers champs et, poursuivi par la population pendant toute la journée, se réfugia dans les bois après avoir blessé quatre personnes.

Le lendemain matin, un brigadier et trois gendarmes, armés de revolvers, et des paysans, avecdes fourches et des fusils, découvrirent le bœuf dans les champs.

L'animal, exaspéré, se précipita, tête baissée, sur le groupe et blessa encore deux gendarmes et deux cultivateurs.

Il succomba enfin sous les balles. Il avait reçu douze projectiles dans la tête.

L'ÉGLISE ET LES FUNÉRAILLES

Il y a eu toute une polémique dans la presse de Paris à propos des funérailles du journaliste Percher, tué en duel la semaine dernière. Le cardinal-archevêque de Paris et l'évêque de Versailles ont refusé les funérailles religieuses. Des publicistes « conservateurs » ont, en termes plus ou moins voilés, déploré cette « intolérance ».

J'avoue que je ne trouve pas ici d'intolérance.

L'Eglise catholique défend le duel ; *elle* excommunie ceux qui se battent en duel, et leurs témoins.

Vous êtes libre de passer outre aux enseignements et aux prescriptions de l'Eglise; mais il y aurait inconséquence de votre part à vouloir qu'elle honore vos funérailles, quand vous n'avez, par aucun signe visible, exprimé le regret de vous être mis en rebellion — fût-ce un jour — contre ses lois...

Et ce fut le cas de ce pauvre Percher.

Je le connaissais ; c'était un cœur droit et ce n'était pas un incroyant. J'espère, malgré tout, qu'à la dernière lueur, il lui a été permis de jeter en haut le cri du Pardon et de la Miséricorde. Mais enfin, il a été tué en duel, et l'Eglise n'a eu aucun témoignage de ce qui a pu se passer, à cette seconde suprême, entre Percher et Dieu. Dès lors le cardinal de Paris et l'évêque de Versailles ne pouvaient agir autrement qu'ils l'ont fait.

Et, précisément, il s'est passé, il y a quinze jours, à Roubaix, un incident que nous pouvons rapprocher de celui-ci.

Un cabaretier du boulevard d'Armentières, M. Duforest, en danger de mort, appela un vicaire de Notre-Dame. Que se passa-t-il entre le prêtre et lui ? Dieu seul le sait et le saura jamais. Le prêtre lui administra les derniers sacrements. Quinze jours après, le clergé de Notre-Dame apprit que M. Duforest, divorcé d'avec une femme encore vivante, avait contracté un second mariage civil. Le vicaire qui l'avait administré retourna le voir : il lui rappela que l'Eglise ne reconnaît qu'un seul mariage, le mariage sacrement ; il lui dit que sa première femme vivant encore, il n'aurait pas de funérailles religieuses s'il gardait près de lui sa seconde femme selon la loi civile, s'il ne donnait pas, en un mot, un signe public de sa soumission à l'Eglise.

Il y eut des démarches réitérées. M. Duforest ne consentit pas à ce qu'on lui demandait.

Il n'eut pas d'enterrement religieux.

Des journaux locaux ont crié à l'intolérance cléricale à propos de Duforest, comme les journaux parisiens à propos de Percher...

Et pourtant ? les uns et les autres ont manqué de logique. L'Eglise ne vous contraint pas à penser comme Elle... mais il serait absurde d'exiger qu'Elle traitât comme ses enfants ceux qui ont voulu mourir en dehors de sa communion.

Je sais bien que la situation de ce pauvre Duforest était lamentable, digne de pitié. Il avait eu le malheur d'épouser, en premières noces, une femme dont l'inconduite était notoire ; il était attaché à l'autre dont il avait, je crois, des enfants. Celui-là seul qui sonde les cœurs et les reins a pu le juger en dernier ressort.

L'Eglise a prié et priera pour lui; mais elle ne pouvait lui décerner des honneurs funèbres réservés à ses fils fidèles ou repentants, et même à tous ceux qui, ayant été baptisés, ne meurent pas en état notoire d'hostilité contre sa foi et contre sa discipline.

A. R.

LES VIEILLES SEIGNEURIES

Les vieilles censes et les vieilles familles de Roubaix

PAR TH. LEURIDAN (1)

Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 4 mars

Les *Couteaux* sont le quartier d'origine d'une branche de la famille Le Comte, l'une des plus florissantes et des plus répandues; au *Hutin*, vécut pendant deux siècles une branche de la famille de Lespaul, celle qui porte aujourd'hui le nom de Dubar-Delespaul.

La *Grande Vigne*, cense seigneuriale sur les confins de Wattrelos, fut acquise en 1414 par le personnage dont le souvenir est rappelé par un bas-relief de l'église Saint-Martin : « Un saint, debout, présente à la Sainte-Vierge, assise et portant sur ses genoux l'enfant Jésus, Oste de Roubaix, agenouillé et les mains jointes. L'écuyer est armé et près de lui sont déposés son heaume et ses gantelets. On peut encore lire cette épitaphe :

« Cy gist Oste bastart de Roubais, escuier, qui vesqui
» IIIIxx X ans révolus et trespassa le XVIIe jour de mars
» an MIIIIe XLIV. Pries Dieu pour lame de lui. Pater
» noster. »

» Ce bas-relief, dans les figures sont mutilées, se trouve aujourd'hui encastré dans le mur latéral de la chapelle Saint-Joseph, près de la porte intérieure de la sacristie. »

Depuis 1703, la cense de la Grande-Vigne est exploitée par la famille Salembier qui en est aujourd'hui propriétaire et qui, au milieu du siècle dernier, s'allia à une famille Corne dont l'un des membres, décédé vicaire à Dottignies, fut, pendant la Révolution, le héros d'aventures glorieuses et touchantes que la nécessité de nous hâter nous empêche seule de reproduire (2).

M. Leuridan critique l'orthographe généralement appliquée à l'*Hommelet-au-Bois* : « Je crois, dit-il, qu'il faudrait écrire l'Omelet-au-Bois, petit orme, de *ulmus*, ormeau, qu'on prononce ici omeau : les *quatre omeaux*. Le nom du village de Lomme, près Lille, n'a pas d'autre étymologie. » C'est de ce fief qu'est issue une branche importante de la famille de Lespaul dont l'histoire offre des particularités des plus intéressantes pour l'histoire du pays (3).

« Le manoir de Fourquencroix était situé au Galon d'Eau, à l'endroit où l'ancien chemin de Tourcoing à Lannoy, par l'Hommelet, traversant le chemin de Wattrelos, forme avec celui-ci une croix, d'où sans doute *Foukercrois*, Foukiercroix. Ce lieu est parfaitement désigné : on allait de Fourquencroix à l'Hommelet d'un côté, et vers les censes de Beaurepaire et de Beaurewart, de l'autre; de Fourquencroix on revenait sur la Place par le Saint-Sépulcre et la Grand'Rue. Le nom de Galon d'Eau qu'on voit surgir à la fin du XVIIe siècle s'est insensiblement substitué à celui de Fourquencroix qu'on ne retrouve plus guère dans les actes postérieurs à la Révolution (4).

»La ferme actuelle des *Wassegnies*, située à gauche du boulevard de Beaurepaire, est le vestige du fief de ce nom.»

La *Brasserie*, originairement destinée à désaltérer les gens du seigneur de Roubaix, s'augmenta successivement de terres dépendantes du château et finit par devenir une cense importante; elle appartient depuis de longues années à la famille Delcourt.

Beaurewart signifie beau regard, lieu de bel aspect ; ne cherchons pas trop en quoi ce site méritait son appellation: combien de nos *Belles Vues* actuelles exerceraient à ce titre notre perspicacité ! La seigneurie de *Beaurepaire*, beau refuge, belle retraite, se trouve absolument dans le même cas.

Le Pile, d'assez médiocre réputation aujourd'hui s'appelait autrefois Pisre, puis le *Pire*; nul doute que quelques-uns de nos nombreux Dupire ne remontent jusque-là.

Baries-Courcelles, qui relevait de la châtellenie de Courtrai, nous offre l'exemple d'une terre franche, c'est-à-dire qui possédait ou tout au moins revendiquait certaines immunités pour le motif ou prétexte qu'elles relevait d'une autre province que celle où elle était situées (5).

Nous terminerons notre promenade, qu'il a bien fallu écourter, par *Carihem*, que nous voyons occupé, dans la première moitié du siècle dernier, par Noël Leuridan, fils de Jacques et de Marie de Laoutre ; « L'auteur connu de cette famille Leuridan est Jean Lheuridan, laboureur à Wasquehal, vivant au commencement du XVIIe siècle et mort avant 1667. Il avait eu de Pasquette Despinoy six enfants parmi lesquels Jacques Lheuridan, né en 1619, allié à Marguerite Despatures vers 1643. Les descendants de ceux-ci se groupèrent en trois branches dites de Jean, de Noël et de Jacques Lheuridan.

» La branche de Jean Lheuridan s'allia aux familles Lefebvre, Decalonne, Tiers, Brulois, etc.

» Noël Leuridan épousa Jeanne Scrive qui lui donna entre autres enfants peut-être, Jean Leuridan, IIIe du nom, allié à Jeanne Desrousseaux, d'où est né Jacques Leuridan-Delporte qui eut onze enfants parmi lesquels Théodore-Joseph Leuridan, né à Wasquehal, en 1774, officier d'artillerie retraité, marié à Roubaix, à Sophie Thiry, de Willems, morte centenaire en 1883 ; Théodore-Joseph Leuridan est décédé en 1826...»

Notre savant et aimable guide est fils de ce Théodore-Joseph Leuridan; il a déjà passé les années de son père; tout nous porte à croire qu'il atteindra celles de sa vénérable mère; nous le souhaitons pour ses amis et pour Roubaix qui a trouvé en lui un historien digne de son passé et qui lui doit et lui gardera une impérissable reconnaissance.

DUTRICHON.

◆

Situation météorologique. — Roubaix, 9 Mars — Hauteur barométrique : 752 Température ;
A 7 heures du matin 3 degrés au-dessous de zéro
A 1 — du soir 6 — au-dessus de zéro.
A 5 — — 4 — au-dessus de zéro

LE SEUL

Non, pas plus celui-là que l'autre,
Et pas plus le sien que le vôtre !
On ne veut, quoi que vous fassiez,
Qu'un seul savon : celui de Vaissier.
Paul Rus, à l'inventeur du savon du Congo.

---

(1) Imprimerie Alfred Reboux, à Roubaix.
(2) P. 140 et 141.
(3) P. 146 et suivantes.
(4) P. 150.
(5) 170.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La conférence de M. G. Blondel, à la Société de Géographie de Roubaix. — Un public très nombreux, composé en majeure partie de dames, assistait, samedi soir, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale des Arts industriels, à la conférence de M. G Blondel, le distingué professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Lille, docteur ès-lettres, agrégé d'Histoire et de Géographie et docteur en droit.

M. François Masurel, président de la Société de Géographie de Tourcoing, s'était fait un plaisir de venir à Roubaix entendre l'orateur.

M. Henry Bossut, président de la Société de Géographie de Roubaix, a présenté à l'assistance M. G. Blondel qui, jeune encore, et très sympathique, s'est acquis une réputation méritée de savant et d'orateur spirituel.

Après avoir remercié M. Henry Bossut, M. Blondel a déclaré qu'il était très touché de l'honneur qui lui a été fait de venir prendre la parole devant une assemblée d'élite.

Chargé, à plusieurs reprises, par le ministère de l'instruction publique, de missions en Allemagne, M. Blondel a été surtout attiré par la capitale de cette nation, qui a le premier rang dans le monde après Londres et Paris. Et si nous avons été vaincus, il y a vingt-cinq ans, par les armées allemandes, c'est surtout parce que nous ignorions les forces de nos ennemis, et que nous ne savions rien de l'état politique et social de l'Allemagne.

Et l'orateur commence par dire beaucoup de mal des Allemands en général, et des Berlinois en particulier.

Quant à Berlin, c'est une capitale qui, au premier abord, ne présente rien de satisfaisant. Cette ville, dont l'étendue est considérable, et qui renferme le vieux et le nouveau Berlin, n'est que le « triomphe de la perpendiculaire et de la ligne droite. »

Ce qui frappe, à Berlin, c'est l'élément militaire. Partout, on y rencontre des soldats et surtout des officiers. Ces derniers, le monocle à l'œil, sont plutôt en quête de bonnes fortunes que de combats. Cependant, il semble que tout ce vaste empire d'Allemagne sent la poudre, tant on y voit de casques et d'uniformes militaires. Tout le monde en porte : les agents de police comme les soldats, les employés comme les portiers.

Quant aux édifices publics, aux églises et aux promenades, ils n'attirent personne. La cathédrale, par exemple, est d'une lourdeur dont on n'a pas idée.

Mais ce que l'on rencontre surtout, à Berlin, ce sont les palais ; et ces palais sont habités par des savetiers, des dégraisseurs, des vieilles femmes qui jettent des épluchures sur la tête des passants, et des juifs qui, entr'ouvrant un volet, offrent leurs marchandises. Tous ces palais, comme les théâtres et les musées, sont bâtis dans le style grec.

Ce que les Berlinois préfèrent à tout, c'est la fameuse avenue des Tilleuls, où se trouvent les principaux cafés, et les plus grands magasins, dont les étalages laissent beaucoup à désirer.

L'orateur, à l'aide de projections lumineuses, fait passer, sous les yeux de l'auditoire, quelques vues de Berlin qui, en effet, ne donnent pas une grande idée de la capitale allemande.

M. Blondel dit ensuite quelques mots sur le développement extraordinaire de Berlin. C'est surtout depuis 25 ans que cette ville s'est développée. Avant la guerre, elle ne possédait que 703,000 habitants; aujourd'hui sa population dépasse un million 800,000 âmes.

Le conférencier constate cependant que Berlin, au point de vue industriel, est devenue la première ville manufacturière de l'Europe centrale. C'est aussi une *capitale scientifique* de premier ordre.

Pour terminer, M. Blondel dit quelques mots de la société berlinoise et de l'armée.

Guillaume II a été surnommé l'*oiseau d'alarme*, pour cette raison qu'à toute heure de jour et de nuit il fait sortir les troupes comme s'il s'agissait de partir en guerre.

La Prusse, dit-il encore, est destinée à la guerre. C'est une terre de soldats par excellence.

L'orateur dit ensuite que le socialisme, dont les progrès sont si grands en Allemagne, a beau jeu, en s'adressant à des gens aussi pauvres et aussi misérables qui habitent les quartiers ouvriers de Berlin. La moralité laisse, en effet, beaucoup à désirer, dans cette ville.

Par contre, Berlin possède une administration municipale modèle.

Cependant, les Berlinois nous envient, et ne comprennent pas, qu'après nos désastres, nous ayons pu nous relever si vite. Mais, les Berlinois auront beau faire, la grande nation, grâce à Dieu, est encore la France. Et n'oublions pas que, si toute prudence peut être recommandée aux vainqueurs, nul espoi ne peut être interdit aux vaincus !

Des applaudissements nourris ont souvent interrompu l'orateur, dont la péroraison a été très goûtée de tous les assistants.

Après avoir vivement remercié M. Blondel de sa causerie si intéressante, M. Henry Bossut, président, a levé la séance, à 10 heures 1[2.

L'Espierre. — L'*Indépendant*, de Gand, indique à la question toujours ancienne et toujours nouvelle de l'Espierre la solution que voici. Il est bon que les intéressés la connaissent :

« Pourquoi notre gouvernement, dit-il, n'intenterait-il pas un procès aux riverains français qui corrompent les eaux de l'Espierre? Est-ce que le Code civil de France n'est pas le même que le nôtre au point de vue des droits des riverains des cours d'eau ?

» La menace d'établir un barrage est puérile. A quoi servirait le barrage ? A arrêter un instant les eaux, car celles-ci, s'élevant et s'élargissant, franchiraient vite les extrémités du barrage, à moins de faire celui-ci de toute la largeur de la vallée.

» Et puis, le gouvernement pourrait-il le faire sans froisser les intérêts des riverains belges en aval qui ont, au nom du Code civil, droit de jouissance de ces eaux non contaminées.

» Il n'y a donc, à notre avis, qu'un seul moyen d'en finir, c'est que le gouvernement belge fasse des procès aux usiniers français. »

L'influenza et le jeûne. — Nous recevons la dépêche suivante :

« Rome, 9 mars. — En raison du nombre considérable des personnes atteintes par l'influenza, le Pape a accordé une dispense de jeûne jusqu'à nouvel ordre. »

Une conférence-concert chez M. Wilfart, conseiller municipal. — Le groupe socialiste de l'Entrepont, établi à l'estaminet de M. Wilfart, conseiller municipal, Grand'-Rue, organise pour aujourd'hui, dimanche, une conférence-concert.

Les citoyens Bailliu, de Roubaix, et Ghesquière, de Lille, prendront la parole.

Une nomination. — Nous apprenons la nomination de M. Gaston Thiéry comme vice-agent commercial des Etats-Unis d'Amérique.

Les funérailles de la victime de l'accident de la rue de l'Alma. — C'est aujourd'hui dimanche, à 3 heures de l'après-midi, qu'auront lieu, en l'église Notre-Dame, les funérailles du jeune Camille Tacquenière, mort victime de l'accident de voiture survenu, jeudi, rue de l'Alma, et que nous avons relaté dans tous ses navrants détails.

Mort d'un sapeur-pompier. — Les funérailles de M. Charles Lepoutre, sapeur-pompier à Roubaix, décédé vendredi à l'âge de 58 ans, auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 3 heures 1[2 de l'après-midi, en l'église St-Joseph.

Une section de sapeurs-pompiers, en armes, rendra les honneurs militaires.

Les contributions directes. — La mise en recouvrement, pour l'année 1895, des rôles des contributions foncières et des portes et fenêtres (Perception-Ouest) a lieu à partir de ce jour.

— Il en est de même pour les rôles des contributions personnelle-mobilière, et des patentes.

Le suicidé du parc Barbieux. — Dans la journée de samedi, plusieurs personnes se sont rendues à la Morgue, à l'effet de reconnaître le malheureux qui, vendredi, s'est suicidé, au parc Barbieux, en se tirant, dans la tempe droite, un coup de revolver. Mais aucune d'elles n'a pu donner sur cet homme le moindre renseignement.

Ajoutons que sur le bras droit du suicidé un tatouage représente un guide belge. Sur la joue gauche, on remarque une cicatrice.

Une fausse alerte. — Vers sept heures, samedi soir, le tocsin sonnait à Notre-Dame et à Sainte-Elisabeth. Un incendie avait, disait-on, éclaté au Fontenoy.

Les pompiers de permanence partirent aussitôt avec le petit dévidoir; mais, en route, ils apprirent que le feu ne s'était déclaré nulle part.

C'est par suite d'un accident survenu à la cloche qui est reliée aux avertisseurs que le marteau de cette cloche s'était mis en branle, donnant ainsi l'alarme.

Un grand nombre de curieux avaient suivi les pompiers.

Deux chevaux tombés dans le canal. — Ce singulier accident est survenu vendredi, vers le soir, dans la partie du canal comprise entre le pont du Fresnoy et le pont du Boulevard. Quatre chevaux hâlaient un bateau chargé de charbon dont la marche était entravée par les glaces. Les deux chevaux de tête, par suite d'un faux mouvement, glissèrent tout à coup sur la berge et tombèrent à l'eau : on coupa immédiatement les traits et on parvint à retirer les pauvres bêtes, non sans peine toutefois.

L'Œuvre de la Bouchée de pain. — Dons reçus: M. V. Hermant, Grande-Rue 105, 10 bons pour une douzaine de portraits en dégradé, plus une carte-album prime. (Ces bons seront remis en lots aux sociétés donnant des soirées avec tombola au profit de l'œuvre).

— M. Penchaud-Lefebvre, 64 paires de bas pour enfants. — Anonyme 6 bons à 20 c. et 3 à 0,05 c. fourneaux économiques. — M. Van Ingelandt et Auguste Verriest un panier d'os pour bouillon. — Mme Vve Buridan 3 cabas de figues. — M. Félix Potin, une boite Julienne pour soupe, 13 kilog. petits pois cassés.

— *Journée du samedi 9 mars.* — Liste des portions : hommes et femmes, 925; enfants, 1,210; total, 2,135 ; refuge, 29 lits occupés.

— *Relevé de la semaine.* — Portions de soupes : hommes et femmes, 6,393; enfants, 8,055; total, 14,448; pain, 1,272 kilogrammes.

Un accident, rue d'Hem. — Dans l'après-midi de samedi, un domestique de M. D'Halluin-Mulliez, cultivateur, rue d'Hem, Casimir Taildeman, âgé de 25 ans, qui était monté sur un tas de paille, perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs mètres.

M. le docteur Godefroy a [illegible] fracture de la jambe gauche.

Taildeman a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Arrestation de deux jeunes voleurs. — Depuis quelque temps, les habitants du quartier du Pile étaient victimes de vols de lapins et de pigeons. Deux jeunes garçons de 15 et 17 ans, Charles Legge et François Duriez, habitant rue Marceau, et qui étaient fortement soupçonnés, ont été arrêtés, samedi, vers midi, par l'agent de sûreté Pontier.

Emmenés au poste, les deux complices ont fait des aveux. Leur arrestation a été maintenue.

Menus faits. — Samedi, vers midi, un coiffeur de la rue Nain, qui passait Grand'Place, s'est légèrement blessé au bras en tombant. Il a pu regagner seul son domicile.

Les autorisations de bâtir. — MM. O. Demarcq, deux maisons rue de Ma Campagne. J.-B. Ferret, deux maisons rue du Moulin, Elodor Roussel, deux maisons, rue Hoche.

Wasquehal. — *L'emprunt pour les nouveaux travaux.* — Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal de Wasquehal a décidé, on le sait, de contracter un emprunt de 50.000 francs, pour l'exécution de divers travaux.

Ces travaux consistent en construction et renouvellement de chaussées, sur différents points de la commune.

Il y a quatre projets.

C'est, d'abord, la construction d'une partie de 293 mètres de longueur, comprise entre le chemin d'intérêt commun n° 143 et les abords du pont de la Mazure, sur le canal de Roubaix, et connue sous le nom de chemin du Triez. La dépense prévue par le devis est de 9.000 francs.

Il s'agit ensuite de la construction d'une chaussée pavée de 125 mètres de longueur, commençant à son intersection avec le chemin dit des Bas-Champs. La dépense prévue est de 1.400 francs.

Le troisième projet est la construction d'une chaussée pavée de 555 mètres de longueur, à partir de la limite des travaux exécutés en 1894, jusqu'au chemin de la Planche du Riez, au hameau du Capreau. 20,300 francs seront nécessaires pour l'exécution de ces travaux.

Enfin le quatrième projet est le remaniement, entre les abords du pont de chemin de fer et le chemin vicinal n° 3, de la chaussée pavée, avec établissement d'un trottoir en scories au moyen du relèvement du côté droit de la bordure de chaussée. La dépense prévue par le devis est de 19,600 francs.

L'utilité de ces travaux est incontestable, et c'est, ainsi que nous le disons plus haut, pour faire face à la dépense qu'ils nécessitent, que le Conseil municipal de Wasquehal a voté un emprunt de 50,000 fr.

Cet emprunt sera contracté auprès de la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse, au taux de 3,850 0/0 et sera remboursable en trente annuités.

Communications diverses

La « ROUBAISIENNE ». — Le Comité rappelle aux gymnastes que la fête pour les membres honoraires étant fixée au samedi 13 mars courant, il est urgent qu'ils assistent très régulièrement aux répétitions les dimanche, mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS BELGES. — La Commission administrative se réunira aujourd'hui 10 mars, à 4 heures très précises du soir au siège de la société. Tous les membres doivent être présents, il y a urgence.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780—39628

Usines d'Halluin (Nord) pour la fabrication de Ciment Portland et dalles polychromes polis d'Ad Picha. Manufacture de tuyaux égoûts, aqueducs, caniveaux. Puits, voûtes et voussettes, transportables, fabriqués à l'usine (système Picha). Envoie de prospectus sur demande. 80053—3601

La librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs, au prix minime de 0 fr. 50, un magnifique portrait imprimé sur papier fort de S. Em. **le cardinal Desprez**, archevêque de Toulouse. 90610

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

La translation du cimetière. — M. Pollet, maire de Wattrelos, vient de donner avis à ses administrés que les plans et états parcellaires des terrains à acquérir pour la translation du cimetière de Wattrelos seront déposés au Secrétariat de la Mairie, du 11 au 20 mars.

Les intéressés pourront en prendre connaissance, et, s'il y a lieu, présenter des observations, qui seront inscrites ou annexées au registre spécial.

L' « Union des Trompettes » organise au bénéfice des pauvres et avec le bienveillant concours de l' « *Union Symphonique Petit*, de Roubaix, un grand concert qui aura lieu le dimanche 7 avril, dans la grande salle des fêtes de M. Steux-Delcroix, « A l'Alcazar » rue Carnot. A l'issue du concert, bal à grand orchestre.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à **3,60** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —
A ROUBAIX
Rue du Bois, 13;
Rue de l'Industrie, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 150;
Rue Pierre-de-Roubaix, 38 ;
Place d'Amiens, Mayot, boul.);
Rue d'Italie, 34 ;
Rue de l'Epeule, 188;
Rue de Tourcoing, 155;
Rue du Tilleul, 123 ;
Boulevard de Strasbourg, 126;
Rue Corneille, 7;
Rue Ma Campagne, 113;
Rue du Collège, 71 bis;
Rue de Cartigny ;
Rue de la Halle, 9 ;
Rue Notre-Dame, 27;
Rue de l'Ommelet, 125;
Rue de la Chaussée, 3;
Rue Decrême, 37;
Rue Turgot, 68;
Place de la Gare, 123;
Grande-Rue, 38.
Rue de la Fosse-aux-Chênes, 98
A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4;
Rue de Gand, 91;
Rue du Tilleul, 16.
A CROIX
Rue de la Gare chez M. Duvivier
A LILLE
Rue Royale, 38, épic. Devernay
Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87930

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

L'affaire des blés avariés : Les blés noirs ou boudrés. — Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit dans notre précédent numéro sur les 12 wagons de blé étranger retenus depuis plus de quinze jours à la gare de Tourcoing. Le destinataire continue ses démarches pour être mis en possession de sa marchandise; l'affaire ne peut plus tarder longtemps à recevoir une solution. A l'entrée, les wagons ont été déclarés comme contenant des blés ; il n'y a donc eu aucune tentative de fraude ; le grain était en sacs de 100 kilog, soit environ 1,200 sacs. Une partie a été déchargée et est empilée dans les magasins ; le reste est encore sur voiture.

Ce qui a surtout attiré l'attention, c'est l'odeur infecte qui s'est dégagée du premier wagon, odeur à laquelle les émanations *sui generis* qui se dégagent du blé boudré, ou blé noir, ne paraissaient pas étrangères; mais il y a autre chose.

Le blé a dû être mal récolté, avoir reçu beaucoup d'eau, soit en javelles, soit en bottes. Quant au grain, il est maigre, inégal ; et au criblage, la partie importante qui tomberait ne serait que du mauvais *crapin*. Il est aussi fort sale, sous tous les rapports, et contient des semences de différentes mauvaises herbes.

Mais ce qui est surtout caractéristique, c'est la tache noire qui se voit à chaque bout du grain ; c'est à ce signe qu'on reconnaît le blé *boudré*. Au reste, pour le cas présent, il existe encore dans la masse beaucoup de grains entiers de ce blé dégénéré, qu'on reconnaît toujours facilement à la simple vue. Généralement, pourtant, il ne résiste pas au battage au fléau.

Autrefois, le chaulage n'était pas connu, et on n'avait pas les mêmes facilités qu'aujourd'hui pour changer les semences; en outre, le petit cultivateur ne mettait, surtout quand il arrivait à fin de bail, que peu ou pas d'engrais. Et si, dans de telles conditions, on semait le premier blé venu de sa récolte, il en résultait rapidement une véritable dégénérescence. On a vu des champs où il y avait un cinquième et même un quart de blé noir.

Pour la paille, il n'y a pas de différence sensible : le blé noir est aussi haut que le bon grain ; mais on ne peut se tromper à l'épi, surtout quand le blé commence à mûrir, il a un tout autre aspect, comme forme et couleur, et le grain n'est pas non plus fait comme l'autre, séparé en deux lobes ; il s'écrase facilement entre les doigts, et on voit alors qu'il ne contient qu'une poussière noire comme de l'encre. Quand on battait un tel blé, il fallait établir un courant d'air dans l'aire de grange, et l'ouvrier devait même, de temps en temps, aller respirer dehors. Il en était de même pour le vannage, quand on n'avait à sa disposition que l'ancien petit van en osier.

S'il n'y avait qu'un épi par-ci par-là de blé noir, on mettait le blé au moulin, tel quel; mais le pain avait toujours une teinte plus ou moins foncée, et la qualité laissait fort à désirer. Quand la proportion était plus forte, il fallait avoir nécessairement recours au lavage, autant que possible dans une rivière; on agitait le grain, placé dans une manne ad hoc; les *bourses* qui avaient résisté au battage se délayaient et le noir s'en allait au fil de l'eau. On faisait ensuite sécher, suivant la saison, au soleil ou au four, et on obtenait ainsi de belle et bonne farine.

Et pourrait-il être de même pour le blé qui nous occupe ?

On en a fait laver et nettoyer : sans doute, ce n'est pas encore du beau blé qu'on obtient après ces divers traitements, mais c'est du grain, à l'aspect peu flatteur, il est vrai, et tel qu'on n'en voit assurément pas sur nos marchés; cependant, s'il ne restait pas cette singulière odeur, qui persiste encore, quoique amoindrie, il semblerait qu'il n'est pas impossible de l'utiliser.

Nous avions écrit ces lignes quand nous avons reçu de M. Ansar la lettre suivante que nous nous faisons un devoir d'impartialité de publier :

« Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*

» Dans votre chronique roubaisienne de ce jour, vous parlez de la saisie faite par la douane à la gare de Tourcoing, le 23 février, de grains destinés à M. Courouble, minotier à Roubaix, saisie opérée à la suite d'un rapport que j'ai fait et dans lequel je déclarais ces grains non seulement impropres à la consommation, mais nuisibles à la santé.

» Vous ajoutez ensuite qu'après les explications qui m'ont été fournies par les intéressés, j'aurais fait une expérience dont le résultat aurait été satisfaisant.

» J'ignore, Monsieur le Directeur, de quelle source vous tenez ce renseignement, mais il est complètement erroné.

» Le soir de la saisie, M. Courouble accompagné de M. Maillard, avocat à Tourcoing, vint me trouver, et tout en reconnaissant le bien-fondé de mon rapport concernant les grains tels qu'ils avaient été présentés à la douane, m'assura qu'après certaines opérations couramment employées dans les grandes minoteries actuelles, telles que le lavage répété, le séchage et le passage au crible, le grain pouvait être livré à la mouture. Sur sa demande je pris une certaine quantité de ces grains que je lavai à deux reprises différentes et que je fis sécher, et après ces opérations je reconnus que le grain, débarrassé de ses impuretés, avait bonifié.

» C'est alors qu'en présence de M. le commissaire central de police de Tourcoing et de M. Maillard, je fis un second rapport dans lequel je demandais qu'il fût permis à M. Courouble de prendre trois ou quatre cents kilos des grains incriminés pour leur faire subir, en présence d'un employé de la douane, les opérations qu'il préconise, et à la suite desquelles le grain incriminé pouvait être livré à la consommation.

» Voilà toute la vérité à ce sujet, et il y a loin de là à dire que j'aurais fait une expérience dont le résultat aurait été satisfaisant.

» Veuillez, Monsieur le Directeur, insérer cette lettre et recevoir l'assurance de ma parfaite considération.

» ANSAR.
» *Inspecteur des denrées alimentaires de la Ville de Tourcoing.*

» 9 mars 1895. »

Funérailles d'un ecclésiastique. — Samedi matin ont eu lieu en l'église Saint-Christophe, les funérailles solennelles de M. l'abbé René Motte, qui appartient à l'une des plus anciennes et des plus honorables familles de Tourcoing.

M. l'abbé René Motte était curé d'Ablainzevelle; où il est décédé à l'âge de 36 ans. Le corps avait été ramené à Tourcoing samedi matin.

La cérémonie funèbre a été célébrée en présence d'une assistance très nombreuse ; un grand nombre d'ecclésiastiques ont suivi le corps de celui qui fut un prêtre modèle et dont la mort cause d'unanimes regrets dans sa paroisse.

C'est M. le chanoine Vanbockstaël qui a officié et donné l'absoute.

Chronique religieuse. — *Paroisse Notre-Dame.* — Aujourd'hui dimanche, aux vêpres, aura lieu la bénédiction de la statue de Saint-Antoine de Padoue. Il y aura sermon par M. l'abbé Poullet.

Une solennité musicale. — Nous avons annoncé déjà que nos deux grandes sociétés musicales, les orphéonistes *Crick-Sicks* et la Musique municipale s'étaient entendues pour donner un grand concert. Nous donnons plus loin, sous notre rubrique habituelle, des détails sur cette réelle solennité musicale.

Un nouveau journal. — Nous venons de recevoir le premier numéro d'une nouvelle publication spéciale, *Le Nord-Gymnaste*, bulletin officiel de l'Union des sociétés de gymnastique, d'armes et de tir de l'arrondissement de Lille. Le directeur est notre concitoyen M. Emile Frère, président de l'*Union Tourquennoise.*

La Bouchée de pain. — Nous recevons la communication suivante :

« Désireux de secourir le plus possible les malheureux, et confiants dans la charité si connue de nos concitoyens, quelques personnes de la ville ont pris l'initiative d'établir à Tourcoing l'œuvre de la *Bouchée de pain.*

» La nécessité de cette œuvre n'est plus à démontrer, et l'opinion publique a prouvé, depuis quelque temps, que cette institution répondait au désir de tous.

» Une commission a donc été désignée pour procéder à cette installation.

» Le Bureau sera nommé dans une très prochaine réunion; mais les dons et les offrandes peuvent déjà, dès ce jour, être envoyés au siège provisoire, rue d'Alsace, 8.

Félix Compagnion, Delporte Petit, Désiré Peckre, Etienne Guéranger. »

On ne peut passer devant la vitrine de M. Bernard, décorateur, rue de Lille à Tourcoing, sans s'arrêter quelques instants pour contempler un adorable portrait d'enfant agrandi au charbon, ainsi que deux belles porcelaines aux teintes ciel et émeraude, dont l'effet des plus heureux est pour nous une révélation; les Tourquennois si portés vers le beau, nous sauront gré de leur signaler l'artiste si apprécié, dont le talent original a si bien su contenter les plus difficiles et lui attirer les bonnes grâces du Roubaix select et connaisseur ! — Nous avons nommé M. Shettle; photographe, 4, Boulevard de Paris à Roubaix.

Chute d'une rattacheuse. — Vendredi, à 7 heures 1[2 du soir, Hermance Planquart, âgée de 15 ans, apprentie rattacheuse à la filature de coton de M. Ludovic Legrand, est tombée, alors que le métier était en marche : elle a été heurtée violemment par le chariot et a reçu d'assez fortes contusions à la jambe gauche et aux reins.

Descente de parquet au Blanc-Seau. — Vendredi après-midi, M. Delalé, juge d'instruction, et son greffier, sont arrivés au Blanc-Seau, pour instruire au sujet des vols commis par un nommé Verfaille, dont nous avons relaté dernièrement l'arrestation à Mouveaux.

Ces messieurs sont descendus chez M. Wattel, pontonnier, où les attendaient les gardes du Blanc-Seau et le garde Pluquet, de Mouveaux. Verfaille avait été amené de Lille.

Cette phase de l'instruction avait été motivée par la trouvaille, faite, par M. Wattel, pontonnier, d'un morceau de clef cassée dans la serrure de son poulailler, où l'on avait essayé en vain de pénétrer : or ce morceau de clef a été parfaitement reconnu pour être celui qui manquait à la clef saisie sur Verfaille lors de son arrestation.

Détail à signaler : pendant l'interrogatoire, l'accusé, qui

FEUILLETON DU 11 MARS 1895. — N°9

UN ROMAN DE FEMME

par Pierre MAËL

PREMIÈRE PARTIE

IV

Pauline était devenue très rouge en entendant ces paroles, et son cœur avait battu avec violence.

— J'en accepte l'augure, — répliqua-t-elle gaiement.

On ne parla plus du sujet pendant toute une semaine, ce qui donna des loisirs à la réflexion.

Un incident tout à fait inopiné ramena les deux femmes à leur ordinaire entretien.

Une lettre vint de Pont-l'Abbé. Elle était très courte, mais pourtant significative. Henry écrivait à madame du Chaisne :

« Chère et bonne amie,

» Je ne voudrais pas être indiscret, mais je crois devoir vous dire que la belle saison en notre angle de la Bretagne commence en mai pour finir en septembre. En outre, en mai, vous aurez encore quelques chances d'assister à un coup de vent sérieux, et la côte, de Penmarc'h au cap Sizun, n'est vraiment belle que sous la tempête.

« Pourquoi ne viendriez-vous pas tout de suite, au lieu d'attendre jusqu'au mois torride de juillet ? Vous savez avec quelle joie vous serez reçue. Si mademoiselle Barral et mademoiselle Dérilly veulent vous accompagner, elles ajouteront au plaisir que j'aurai de vous recevoir.

» HENRY SERMAIN. »

V

Cinq jours plus tard, les trois femmes prenaient un train de nuit sur la ligne de Paris à Brest et ne s'éveillaient qu'au voisinage de Morlaix. Il fallait encore, à Brest changer de train, en changer une seconde fois à Quimper pour la direction de Pont-l'Abbé, car c'était à Pont-l'Abbé qu'Henry Sermain devait attendre les voyageuses pour les emporter chez lui.

Les pensées de Pauline étaient toutes à la joie. Plus d'un mois s'était écoulé depuis la mort de madame Dérilly. Assurément le chagrin de cette perte était encore saignant dans le cœur de la charmante fille. Mais la jeunesse et l'amour accomplissaient sans bruit, tout doucement, leur œuvre de consolation, de réparation pour mieux dire. Pauline revivait, renaissait, ou plutôt, si l'on eût interrogé sa conscience, aurait-elle pu répondre :

— C'est d'aujourd'hui seulement que je vis. Jusqu'ici je n'ai ni connu ni senti l'existence.

C'est le premier effet de l'amour de ramener le printemps sur la terre.

A Pont-l'Abbé, les trois voyageuses trouvèrent Henry Sermain sur le trottoir du débarcadère.

Il les aida à descendre, s'occupa de leurs bagages qu'il fit charger sur une façon de break d'assez vieux modèle, attelé de deux robustes chevaux de Belle-Isle. Le domestique, homme de la côte, ancien matelot, au visage rude encadré d'une barbe noire épaisse et drue, causa un premier étonnement aux dames.

— Il faut que vous m'excusiez pour mon équipage, — dit-il gaiement. — Ici nous ne sommes plus à Paris, et toute tentative serait vaine pour inculquer à ces fils de pilleurs d'épaves les mœurs et les goûts de la capitale C'est, d'ailleurs, une besogne que je n'entreprendrai point Ils y perdraient trop.

— Vous avez raison, monsieur, fit sérieusement Pauline. Il n'y a déjà que trop de banalité dans le monde. Sauvez, autant qu'il vous sera possible, ce qu'il peut rester de pittoresque et d'original en notre pays.

Le char-à-bancs avait un mérite. Il roulait bien et l'attelage trottait à ravir.

Dans toute cette région de Penmarc'h, les terres plates et pauvres subissent à de grandes distances l'influence de l'Océan qui les étreint et les enserre. Le soleil des beaux jours lui-même ne leur donne qu'une gaieté relative et toute passagère. Une lente et durable tristesse se dégage de ces horizons brumeux, de ces solitudes et de ces landes. L'arbre, chaque jour plus rare, grâce à l'hostilité du paysan, qui le tient pour un ennemi de l'agriculture, n'égaie point ces mornes étendues. On subit à distance et de prime abord la grande mélancolie des grèves où se déchaînent la tempête et la mort.

Le break courait sur une route bien entretenue, comme le sont presque toutes celles de la Bretagne.

Il traversa ainsi Saint-Jean-Trolimon, pauvre commune, la plus riche pourtant de celles qui avoisinent la baie d'Audierne, et, au bout d'une heure de course, s'engagea dans une avenue de châtaigniers épais aboutissant à une vieille maison fermière aux murs épais comme ceux d'un château du moyen âge. La voiture s'arrêta devant un perron de pierres dures, noircies par le temps et les pluies et verdies par une mousse courte et brune.

Les femmes mirent pied à terre et, sur-le-champ, furent confiées par l'hôte du manoir à trois servantes Bigouden, en costume pittoresque, à la laideur uniforme, mais riantes, qui les conduisirent en de belles chambres fort aérées et meublées avec une simplicité qui n'excluait ni l'élégance ni la solidité du mobilier.

Les voyageuses agirent en touristes du sexe fort, c'est-à-dire ne s'attardèrent pas à la réfection de leurs toilettes. Le voyage, la course en plein air, le vent salin avaient creusé leurs estomacs, et leur appétit, mis en éveil, salua joyeusement la table copieusement chargée de mets substantiels.

Henry Sermain les attendait en tenue de visite digne des plus correctes habitudes parisiennes.

Le déjeuner commencé, il donna quelques explications.

— Mes chères visiteuses, dit-il, vous êtes ici sur mes terres, au manoir de Rozcaven, qui a appartenu à mes ascendants paternels, les Sermain-Bohenno, en la commune de Tréguennec, la plus pauvre peut-être de France. Je dois vous dire que je suis membre du conseil municipal et du conseil de fabrique, et même que mes taciturnes compatriotes ont voulu, cette année encore, me nommer maire. Mais j'ai préféré laisser cette fonction à un fort digne homme que je vous présenterai un de ces jours, ancien syndic des gens de mer.

— C'est une modestie exagérée, mon cher ami, — plaisanta madame du Chaisne.

— Est-ce de la modestie ? — riposta Henry. — N'est-ce pas plutôt de l'orgueil le désir de m'enfermer dans mon égoïsme, dans ma vanité ? Je ne saurais le dire. Quel que soit le sentiment auquel j'ai obéi, je me trouve fort bien de cette décision. Je me suis fait un ami du maire, tout en me déchargeant sur ses épaules du soin de gérer les deniers de la commune et d'y faire appliquer les justes lois. Pour moi, je puis me consacrer librement au goût que j'ai toujours eu des choses de la terre et de la nature. Il n'y a donc pas lieu de me féliciter de mon désintéressement. C'est ma paresse qui a été ma véritable inspiratrice.

On causa ainsi gaiement, avec, çà et là, des pointes de malice dans la conversation.

Puis, le repas terminé, Sermain s'offrit à conduire ses visiteuses jusqu'à la mer.

— Nous n'en sommes qu'à quinze cents mètres, et le coup d'œil vaut vraiment la peine d'être contemplé. C'est celui de la baie d'Audierne, la plus vaste par ses horizons, avec la pointe du Raz.

— Oui, oui, — s'écria vivement Pauline. — La journée est splendide et ce clair soleil doit donner un merveilleux relief au paysage. Moi, je suis toute prête. Ce sera quand il vous plaira, monsieur.

La baronne du Chaine et mademoiselle Barral firent chorus. On eut tôt fait de se coiffer de chapeaux de paille rustiques pour gagner la côte à travers champs, car l'astre resplendissait dans un firmament exempt de nuées et ses caresses pouvaient rougir les épidermes en fatiguant les prunelles.

On marcha donc par un sentier fait de l'usure des pas à travers quelques champs de blé ou de pommes de terre.

A mesure que l'on s'avançait, l'horizon s'élargissait sur la droite et la gauche des promeneurs.

— Je vous mène au centre même du point de vue, — prévint Henry Sermain. — Cela nous allonge la route de trois cents mètres environ, mais je suis convaincu que vous ne m'en voudrez pas d'avoir ajouté ce morceau au parcours.

Ce centre n'était autre chose que le fameux rocher de la Torche, célèbre dans le pays entier, et sur la côte, par son gouffre fameux connu sous le nom de « Saut-du-Moine ». Les trois femmes et leur cicerone, après avoir parcouru les quinze ou dix-huit cents mètres de sentier étroit qui courent à travers champs, atteignirent enfin les plages incomparables qui bordent sur toute sa longueur l'admirable baie d'Audierne.

Le rocher de la Torche est une sorte de presqu'île très courte, rattachée à la terre ferme par un isthme de blocs, recouverts de sable, qui n'a pas vingt mètres de largeur. C'est au bout de cet isthme que se dresse la farouche promontoire, formé d'éboulis gigantesques, moins terrifiant au regard cependant que le cap de Saint-Guénolé et les pertuis infernaux de Tal-Ivern, le « Front d'Enfer. »

Ce jour-là, sous l'ardent soleil, l'étroite péninsule ressemblait à un amoncellement de lingots d'or jeté dans la mer, tant ses roches accusaient leurs tranches d'ocre sous la splendide lumière versée par le firmament bleu. Alentour, l'Océan, aussi calme que le saphir méditerranéen, en avait aussi le limpide azur. Le jusant était commencé et, des deux côtés, l'eau s'enfuyait avec une paresseuse tranquillité, laissant voir, au travers de son vivant cristal, les plus belles plages de sable fin qu'un œil humain puisse contempler, que des baigneurs soucieux de ménager la plante de leurs pieds puissent souhaiter.

Au sud, le rivage se coupait brusquement sur le saillant de l'angle droit, tracé d'une part par les récifs de l'Enfer et la côte rectiligne qui court de Saint-Guénolé à Loctudy ; au nord-ouest, la frange d'or se prolongeait en courbe régulière jusqu'aux horizons d'Audierne, perdue dans la brume, laissant paraître la sombre et sinistre masse de la pointe du Raz.

Vu de la sorte, le tableau était par lui-même grandiose, et cette clémence du ciel, cette merveilleuse clarté du jour prêtaient au paysage entier un aspect riant qui le transfigurait, le rendait, sinon séduisant, du moins imposant en même temps qu'aimable. N'est-ce pas tout le magique pouvoir du soleil de convertir, à son gré, les lieux déserts en paradis, à la faveur du mirage qui console en trompant les yeux ?

(*A suivre*)

PIERRE MAEL.